

CONTRAT DE TRAVAIL & REMUNERATION

VIE ASSOCIATIVE | GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Choisir un contrat de travail adapté à son activité
- Connaître les différents contrats de travail
- Savoir définir le temps de travail effectif
- Organiser le temps de travail d'un salarié

Public et pré-requis

- Dirigeants, bénévoles ou salariés d'associations
- Pas de pré-requis

Durée : 7 heures (2 ateliers de 3h15 + 2x15 min de pause)

Effectif en formation :

- 6 stagiaires minimum
- 20 stagiaires maximum

Frais pédagogiques

- OPCO* : 240 €
- bénévole club : 100 €
- bénévole club QualiClub Bronze : 60 € (aide régionale)

*OPCO = prise en charge salariés, présidents, secrétaires et trésoriers possibles via organismes financeurs en action collective ou individuelle

NOUS CONTACTER

Frais de repas : 15 €

Calendrier / Lieux

Propositions de date :

- Lundi 16 janvier 2023
- ou
- Lundi 23 janvier 2023
- Possibilité de suivre la formation un samedi, en visio conférence

Comité de Bretagne de Gymnastique
Cap Nord - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes

Accessibilité : tous publics, PSH et PMR (locaux et formation)

Inscription

Merci d'indiquer vos disponibilités pour le choix de la date de la formation [en cliquant ici.](#)

Date limite d'inscription

AVANT LE 12 DECEMBRE 2022

Coordonnateurs pédagogiques

- Pierre-Yves GIFFARD - developpement@ffgymbretagne.com - 06 30 72 34 58

CONTRAT DE TRAVAIL & REMUNERATION

VIE ASSOCIATIVE | GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Contenu

1. La durée légale de 35 heures.
2. Comment calcule t'on les obligations annuelles de travail & Savoir définir le temps de travail effectif
3. Annualisation mensualisation, modulation ? clarifier la définition de ces termes et la manière de compter le temps de travail sur un cycle de travail (saison)
4. Quelques exemples de contrats de travail (les plus courants)
5. Le cdi intermittent : un contrat à privilégier pour pérenniser l'emploi
6. Pourquoi le choix du contrat de travail est déterminant lorsqu'il faut rémunérer : quel est l'impact de votre gestion du temps de travail sur le bulletin de salaire
7. Pourquoi mettre en place un planning prévisionnel sur une saison
8. Pourquoi faut-il mettre en place un outil de gestion du temps de travail (calcul)
9. Zoom sur le cdi intermittent (à ne pas confondre avec le temps partiel).
10. Le CDD : contrat à durée déterminée (à temps complet ou temps partiel, attention contrat très réglementé)
11. Autres contrats spécifiques au secteur sportif
12. Les heures complémentaires et supplémentaires : déclenchement de leur calcul, majorations - Les heures de dépassement

Documents à prévoir

- Matériel de prise de notes, ordinateur dans l'ideal avec tableur Excel ou calculatrice
- Mise à disposition de la CCNS au format numérique, grille de classifications, une fiche de poste, un contrat de travail

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- Base documentaire issue de la CCNS avec remise aux participants et calendrier fourni
- Formatrice avec 15 ans d'expérience en tant que consultante en organisation et gestion dont 8 ans dans les ressources humaines. Intervenante dans des champs d'actions divers tels que le secteur économique, les associations, les institutions publiques et privés, les organismes de formation. Formation en licence RH avec des compléments en Certification gestion de la paie, Certification outils RH, Gestion administrative des entreprises, Management, Gestion du temps de travail (fonction publique) Bureautique Pack Office - PCIE start pack office

Moyens de suivi et d'évaluation de la formation

- Grille d'évaluation objectifs à atteindre et progression
- Accompagnement durant 30 jours à l'issue de la formation (questions à adresser par messagerie)
- Fin de formation : le public sera en mesure de distinguer les contrats de travail que l'on trouve dans le sport et d'évaluer ses besoins pour un recrutement optimisé & attestation de fin de formation